



LE PETIT LAUZERTIN ILLUSTRÉ - N° 5

OCTOBRE 1990

LE MOT DU MAIRE

LAUZERTE a connu à nouveau cet été une animation importante et de grande qualité.

A coté des manifestations traditionnelles qui s'enrichissent tous les ans, de nouveaux spectacles, de nouvelles fêtes se créent. La bonne humeur, la convivialité, l'originalité et la qualité font de ces animations une richesse incomparable qu'il faut encore développer. L'écoute des touristes permet de se conforter: peu de villages présentent une telle richesse d'activités.

Si la richesse est dans la diversité, dans le nombre ou dans le cadre, elle est surtout dans les hommes et dans les femmes qui, en offrant leurs bras et leur temps, s'emploient à confectionner et gérer ces fêtes et à faire connaître leur village.

Que tous ces bénévoles reçoivent ici, de nous, nos félicitations, nos plus vifs, nos plus sincères remerciements et nos encouragements pour créer à nouveau, réussir encore et être plus nombreux afin que

VIVE LAUZERTE

Alain CHAUVE

LAUZERTE EN FLAMME, LAUZERTE EN MARCOPHILIE.

Avant le 16 juin 1990, qui connaissait la marcophilie à LAUZERTE? Seul un groupe d'initiés philatélistes dans l'âme savait.

Depuis le 16 juin, tous les Lauzertins savent que la marcophilie est la collection des flammes, tous les marcophiles du monde entier savent que LAUZERTE possède une flamme répertoriée sous le n° 10965.

Une flamme est un dessin à but touristique ou commercial, qui est imprimé par le bureau de poste de la commune sur tout le courrier au départ de cette commune. Reflet économique, toutes les flammes



16-6-90

10965 : 82 LAUZERTE (16 juin 1990)



ingularisent par leur expression. Comme le soulignait le Président de la Fédération Française de Philatélie à LAUZERTE, le 16 juin, la flamme de LAUZERTE est appelée à un immense succès. La vision d'en haut, éclatée, exprimée par l'artiste Jacques BUCHHOLTZ contraste avec le traditionnel, attire le regard du curieux et attise la convoitise des collectionneurs.

Seule la flamme de COUTANCES (Manche) ressemble à celle de LAUZERTE, mais sans les arches signes historiques de notre commune.

Les flammes se collectionnent au même titre que les timbres-poste, et les pays étrangers sont encore plus friands de ce genre de collection. Ces flammes sont cotées et la rareté, bien sûr, en fait monter le prix.

Depuis le 16 juin 1990, la Poste de LAUZERTE reçoit une moyenne de 10 demandes de flammes par jour. Parmi celles-ci, trois proviennent du BRESIL.

Chaque jour, plus de 1000 objets de correspondance sont expédiés au départ de LAUZERTE avec cette flamme. Heureux détenteurs d'une flamme "PREMIER JOUR", sachez que celle-ci vaut, déjà, 15 F.

LAUZERTE compte actuellement quelques initiés spécialistes, marcophiles, plus de soixante abonnements philatélistes à la Poste. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au Receveur PTT, M. GAUL en vue de la création d'un club philatélique.

Daniel GAUL

L' ABATTOIR DE PALMIPEDES GRAS DE LAUZERTE : UNE REALITE

Première réunion de chantier de la SICA PALMIPEDES GRAS

Le Mercredi 12 septembre 1990

Madame FAULON représentant la SEMATEG, Monsieur D'ALBERTO de la D.D.A.F., Monsieur ROZNOCH Ingénieur à la Chambre d'Agriculture, Messieurs GERVAIS et ASTRUC respectivement Gérant et Responsable de la SICA, Monsieur BADOC représentant la Municipalité, des représentants de l' E.D.F. et différents Entrepreneurs se sont retrouvés Mercredi 12 septembre 1990 sur le chantier de l' abattoir de palmipèdes gras de LAUZERTE afin de faire le point sur l' évolution des travaux.

* Ils ont pu constater que la structure métallique du bâtiment ainsi que sa toiture étaient montées.

* Le calendrier des travaux prévoit l' achèvement de l' abattoir à la fin de la 46^{ème} semaine, soit vers la mi-novembre.

* C'est donc à cette date que seront mises en service les différentes unités de l'établissement, à savoir une unité d'abattage et de découpe utilisables par tous les producteurs et éleveurs du secteur, ainsi qu'une unité de conserverie et de transformation utilisables par les adhérents de la Coopérative Quercy-Gras.

L' abattage et la transformation de palmipèdes gras à Lauzerte sont donc devenus réalité.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Selon l'INSEE la population de la commune de LAUZERTE est de 1566 habitants en 1990 contre 1697 en 1982. Cette baisse est inquiétante.

Il faut l'arrêter et si possible inverser la tendance au cours des années à venir. La tâche s'annonce difficile et ne pourra être menée à bien qu'en créant des emplois, des logements et en développant toutes les activités et l'accueil.

ET SI ON PAILAIT TRAVAUX ...

COMMISSION DES TRAVAUX: Travaux réalisés par le personnel communal:

- * Construction du mur et du plongeoir dans le cadre du réaménagement de Vignals.
- * Poursuite des travaux pour l'aménagement du hangar municipal.
- * Mise en place d'un lavabo supplémentaire à l'Ecole Primaire (lors de l'aménagement de la B.C.D. il n'avait été prévu que deux robinets pour cent enfants).
- * Réfection des piliers et mise en place d'un deuxième portail, ce qui permet de fermer enfin correctement la cour de l'Ecole Primaire.
- * Aménagement de la première partie du trottoir devant l'Eglise.
- * Même travail sur la Place du Château.
- * Installation d'un éclairage au terrain de boules de l'école de Nouguy.
- * Nettoyage des cimetières pour les fêtes du 15 aût.
- * Entretien des bas-cotés des routes à l'aide de l'épaveuse.
- * Transport du matériel (tables et bancs) et mise en place de la remorque à l'occasion des diverses fêtes et manifestations estivales.

MAISON TAURAN

Le 28 septembre, vers 18h30, le Faubourg a connu une intense animation du côté de la Maison TAURAN; le magasin CASINO, brillant comme un sou neuf, ouvrait ses portes, à la date prévue. Et pour son inauguration officielle, plusieurs représentants départementaux et régionaux du groupe CASINO étaient présents.

Le lendemain samedi, de nombreux clients ont pu découvrir ce vaste magasin de 200m², moderne, bien agencé et particulièrement accueillant.

Les gérants, M. et Mme FAVAREL, disposent là d'un bel outil de travail.

Les clients de LAUZERTE et des environs sauront apprécier ce nouveau service.

TRAVAUX A LA LAGUNE

Les travaux de nettoyage et de curage du premier bassin de la lagune doivent bientôt commencer.

A cet effet un système a été mis en place pour alimenter directement le deuxième bassin.

LE FAUBOURG

Enfin ça y est, ou presque!...

Le FAUBOURG a fait peau neuve et, alors que les trottoirs sont en voie de réalisation, chacun peut mesurer l'ampleur du changement.

Certes les travaux ont été moins rapides que prévus les gênes occasionnées se sont prolongées. Mais il faut préciser, par exemple, que l'entreprise M.B.L. a dû interrompre ses activités pendant deux semaines pour permettre à l'entreprise NEVEU, en retard, de terminer la façade de la Maison TAURAN et diverses maçonneries en pierre. Ainsi la grue n'a-t-elle été enlevée que le 15 septembre au matin.

Lorsque les trottoirs seront terminés, la réfection des escaliers et des murs avoisinants sera entreprise.

Cependant les piétons bénéficient, dès à présent, de grands espaces neufs et la circulation automobile va reprendre ses droits dans la traversée du faubourg.

Précisons à ce sujet que le tracé adopté pour le CD est destiné à ralentir la vitesse des divers véhicules et que la chaussée elle-même n'est destinée qu'à la circulation, en particulier dans la partie la plus étroite de la route de MOISSAC.

Un effort de discipline sera nécessaire de la part de chacun pour ne stationner que sur les emplacements prévus à cet effet (une quinzaine).

A la fin des travaux, une observation attentive de la circulation et la prise en compte de suggestions des usagers devraient permettre d'améliorer le fonctionnement d'ensemble.

LES ECOLES

* **L'Ecole Maternelle** accueille en ce début d'année 46 élèves de 2 à 5 ans, dont 12 nouvellement admis.

Madame FAURE Michèle a la responsabilité des plus jeunes, 8 nés en 1988 et 11 en 1987. Les plus âgés, nés en 1985, sont avec Madame RODIE Janine, directrice. Quant aux 7 enfants nés en 1986, ils sont répartis dans les deux classes, afin d'équilibrer les effectifs.

Pour aider tout ce petit monde à vivre en communauté, avec le souci des besoins de chacun, 3 employées municipales interviennent sur l'école:

* Madame CLERICO Gloria et mademoiselle LAVAISIER Béatrice, qui remplacent madame LAUTURE Bernadette (titulaire, actuellement en congé de maladie).

* Madame TESTUT Marie-Claire, nommée à mi-temps.

Un **projet d'école** (Arts Plastiques) a été conçu dès le mois de juin 1990, sous la responsabilité de M. BOUBILA, Inspecteur Départemental en poste à Caussade. Nous vous présenterons les grandes lignes de ce projet qui concerne à la fois les Maternelles de LAUZERTE, de MIRAMONT et de STAMANS de PELLAGAL.

* L'effectif de **L'Ecole primaire** est de 90 élèves, répartis à 4 classes:

C.P. : 16 élèves, avec Mademoiselle GAYET Simone.

C.E1 : 24 élèves, avec Madame REY Annie.

C.E2-C.M1 : 17 & 8 élèves, avec Madame COUTURE Pierre, Directrice.

C.M1-C.M2 : 14 & 11 élèves, avec Monsieur MICHOUX Jacques.

Les remplaçantes sur le secteur sont Madame LAUTURE Bernadette: Madame RODIE Nathalie, remplaçante sur le secteur, et Madame BERARD Martine, maîtresse d'animation et de soutien.

De plus, Monsieur BRET, psychologue scolaire, intervient sur les 2 écoles.

Des activités sont organisées dans les domaines suivants: **L'école:**

* Dans le cadre du **Contrat d'aménagement du temps d'enfant (C.A.T.E.)**, des activités de 12 h à 13 h. 45; lecture, chorale, théâtre, ping-pong, anglais éventuellement...

* L'aménagement des **cycles** par un **décloisonnement** des matières enseignées. Mais les moyens font défaut, en particulier pour les déplacements des élèves de TOUFFAILLES et de leur maître.

Il faut rappeler qu'une **ASSOCIATION de BASSIN** existe, rassemblant les écoles de LAUZERTE et les regroupements pédagogiques: MIRAMONT-TOUFFAILLES, MONTAGUDET-ST AMANS - MONTBARLA. Les parents seront invités à participer à toutes les activités et à la prochaine Assemblée Générale.

LA CANTINE

Madame BAS Amélie, Mademoiselle BAS Valérie et Madame CUQUEL Monique préparent les repas et servent respectivement les petits à 11h45 et les grands à 12h30.

LES HORAIRES

Maternelle : 8h45 -- 11h45 & 13h30 -- 16h30

Primaires : 8h45 -- 12h00 & 13h45 -- 16h30 (8h45 -- 11h45 le mercredi)

LA GARDERIE

Elle fonctionne dans les locaux de l'Ecole Maternelle et accueille les enfants des deux écoles.

7h45 -- 8h15 : Madame GUEUSQUIN

8h15 -- 8h30 : Madame CLERICO ou Mademoiselle LAVAISIERE

16h30 -- 17h00 : -----

17h00 -- 17h30 : Mademoiselle LEPAREUX Aude

Cette garderie est également assurée le mercredi après-midi (14h -- 17h), le samedi matin (9h -- 12h) et pendant les congés scolaires (9h -- 12h et 14h -- 17h).

LE COLLEGE ... VOUS CONNAISSEZ ???

Et d'abord son histoire ...

Le Cours Complémentaire de LAUZERTE fut créé en 1921 par M. Martial ARTIS, venu de Sistel. Annexé à l'Ecole Primaire, il était le prolongement pendant un ou deux ans de l'enseignement élémentaire pour les meilleurs élèves, qui passaient alors le concours de l'Ecole Normale. Les deux premiers lauréats de ces années là avaient pour nom: Pierre SOURBIE et Armand LALA (en 1924).

Jusqu'à la déclaration de la guerre se succédèrent sur le poste: M. VIGNOLLES, de Caussade (33-34), M. MOLLIS (34-35) avec comme adjoint M. CAPY, un Lauzertin (35-37) et enfin Mlle NOBY son adjointe (35-37). L'activité du C.C. fut mise en sommeil pendant la guerre et ce fut à M. TERRIEUX (45-50) que revint l'honneur de le rouvrir après la libération.

Lui succédèrent M. COMBES (50-52), M. PALACIN (52-57) et enfin M. BONNEFOND, après avoir été deux ans son adjoint.

M. BONNEFOND en retraite depuis juin 89, battit tous les records de longévité (33 rentrées effectuées) à LAUZERTE mais détient aussi le record de France en la matière. Ce record ne sera d'ailleurs jamais battu puisque M. BONNEFOND a commencé ses fonctions à 24 ans alors que la loi actuelle n'autorise de le faire qu'à 30 ans.

En 1959, le C.C. devient C.E.G. (Collège d'Enseignement Général), puis l'établissement est municipalisé et a, de ce fait, une existence légale. En 1971, dix sept ans après les premiers projets de construction, la rentrée se fait dans le collège neuf, ce qui constitue pour M. BONNEFOND et son équipe un formidable soulagement après tant d'années passées à l'étroit dans les locaux de l'ancien château. Le C.E.G. devient enfin Collège en 1977, et c'est ainsi qu'il faut aujourd'hui l'appeler.

Qu'il me soit permis, à l'issue de ce bref historique de rendre un hommage appuyé et ému à mes 9 prédécesseurs sur le poste, et, en particulier, au dernier d'entre eux qui, avec son personnel tout entier, a fait de ce collège un établissement unanimement estimé.

..... à suivre.....

M. TISNE

COMMERCE ET ARTISANAT

Compte rendu de l'Assemblée générale du 22 05 90

Jamais autant de motivations n'ont animé le débat d'une assemblée générale des Artisans et Commerçants. Certes tout n'allait pas dans le même sens, mais il en ressort que malgré les aléas et les secousses que subissent ces professions, un groupe d'entre eux encore plus que l'année précédente s'est senti responsable pour animer la réflexion, la gestion et la promotion de l'U.C.A. et du commerce et de l'artisanat en général.

Le nouveau bureau se compose des personnes suivantes :

- * **Président d'honneur** : M. Alain CHAUVE, Maire de LAUZERTE.
- * **Président** : M. Guy REY, Restaurateur
- * **Vice-Président** : M. Bernard TAURAN, Machines agricoles.
- * **Secrétaire** : Mme Claude LAYASSEUR, Couturière
- * **Secrétaire Adjoint** : M. Michel VIGOUROUX, Industriel.
- * **Trésorier** : M. Christian AMBAYRAC, Cadeaux, Souvenirs.
- * **Trésorier Adjoint** : M. Georges LOLMEDE, Fruits et légumes.

Autres membres prenant une part active au bon fonctionnement du bureau:

Mesdames BONNET, vêtements, CALERA, immobilier, ROBERT, coiffure, MEZOUANE, souvenirs-cadeaux, GALVAN, coiffure, ACHE, centre équestre.

Messieurs DAYMA J.L., épicerie, CARDINALI, maçonnerie, GARY, travaux agricoles, DOMINGUEZ, restaurateur, JOFRE, quincaillerie, SOLACROUP, électricité, FAVAREL, épicerie, JOFRE Fernand, peinture, BONNEFOUS, Hôtel, restaurant, REY C., immobilier, assurances, FRANCERIES, boucher-charcutier.

Nous souhaitons que l'Union des Commerçants et Artisans regroupe, comme l'an passé la quasi totalité d'entre nous afin de prouver, au travers de notre unité, notre puissance économique. Merci à tous.

LA MAISON DE RETRAITE

L'histoire de la Maison de Retraite se confond avec l'histoire de LAUZERTE. L'établissement actuel est la dernière en date des diverses structures d'accueil pour malades, femmes enceintes, enfants trouvés, indigents et personnes âgées qui se sont succédé depuis la création du village. Il est composé d'un bâtiment ancien entièrement rénové qui abrite une chapelle, et de deux bâtiments neufs dont un construit sous forme pavillonnaire. Les travaux de construction et de rénovation qui ont été réalisés de 1983 à 1986 ont coûté 25.000.000 F.

La Maison de Retraite de LAUZERTE est un établissement public communal dirigé par un directeur et administré par un Conseil d'Administration dont le Président est le Maire de la Commune de LAUZERTE.

La Maison de Retraite emploie 38 agents titulaires à temps complet ainsi que 8 personnes à mi-temps dans le cadre des Contrats Emploi - Solidarité (C.E.S.).

L'établissement se compose:

- d'une unité d'hébergement accueil des personnes âgées valides.
- d'une section de cure médicale: accueil des personnes âgées invalides.
- des services administratifs.
- des services hôteliers : cuisine, buanderie.
- des services généraux : entretien.

La capacité d'accueil théorique de l'établissement est de 110 lits dont 50 lits d'hébergement et 60 lits de cure médicale répartis en chambres à 1, 2, ou 3 lits.

Les demandes d'admission doivent être effectuées auprès des services administratifs (sur place, par courrier ou par téléphone au n° 63 94 65 13). Elles concernent des personnes âgées de 60 ans au moins. Les admissions sont prononcées en fonction de l'état de santé des personnes intéressées au fur et à mesure que se libèrent des places. Les formalités à remplir sont indiquées par les services administratifs.

Le prix de la journée relatif à l'hébergement qui est à la charge des pensionnaires est fixé annuellement par arrêté du Président du Conseil Général sur proposition du Conseil d'Administration. Il est actuellement et jusqu'au 31 décembre 1990 de 160,46 F. par jour. L'établissement est agréé au titre de l'Aide Sociale; les personnes âgées dont les ressources sont inférieures au prix de pension, peuvent ainsi être accueillies dans l'établissement en étant prises en charge par le Département. Les pensionnaires de l'établissement peuvent aussi percevoir l'allocation logement dont le montant varie en fonction de leurs ressources.

La Maison de Retraite est le prolongement du domicile familial. Au cours de leur séjour, les personnes âgées résidentes peuvent recevoir des visites, sortir librement (sauf contre-indication médicale), assister aux offices religieux (messe à la chapelle de l'établissement), adhérer au club du 3ème âge, utiliser la bibliothèque, les postes de télévision collectifs, demander les services d'un coiffeur, d'une pédicure...

A la Maison de Retraite les soins sont assurés par les médecins de LAUZERTE et des localités environnantes. Chaque personne âgée choisit librement son médecin. Ceux-ci sont assistés par le personnel infirmier et soignant de l'établissement.

Enfin la Maison de Retraite de LAUZERTE compte également 10 lits supplémentaires réservés à des adultes handicapés âgés de moins de 60 ans. Les ressortissants de cette section sont hébergés dans le bâtiment dit " Labourdette - Les Frères ".

J.P. BADUEL Directeur

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE

Avec les premiers jours d'automne, l'activité touristique de notre village va marquer un certain ralentissement. Cela ne veut pas dire que nous ne devons pas observer ce que la saison estivale a apporté au renouveau de notre cité.

Le Syndicat d'Initiative peut se déclarer satisfait. Les chiffres sont là pour le prouver. Nous avons dénombré d'avril à septembre plus de 3000 visiteurs. Près de 2600 ont été accompagnés dans leur visite de notre village. Ces chiffres pourraient être multipliés par 3 ou 4 si le bureau du Syndicat d'Initiative pouvait être situé plus près du pôle d'attraction de notre cité, c'est à dire la place des Cornières.

Ces chiffres témoignent de la réalité des efforts consentis par le S.I. pour mieux faire connaître LAUZERTE. Notons que les panneaux indiquant que LAUZERTE fait partie des PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE ont contribué à faire se dévier de leur route de nombreux touristes qui n'ont pas regretté leur détour.

LES ATELIERS D'ART DE LAUZERTE

Tous ceux qui ont vu l'exposition de la fin de la première année ont apprécié la qualité et la diversité des oeuvres.

Des natures mortes, des portraits, des nus, peints à l'huile, dessinés au fusain, au pastel ou à l'encre de chine démontraient le talent des élèves et les progrès qu'ils ont fait en une seule année de cours.

Les enseignants invitent les anciens élèves et les nouveaux à une nouvelle année de travail et de loisir.

Le programme a été modifié : de nouveaux cours sont proposés, comme peinture de nu et création de livres. Les cours de portrait et dessin élémentaire de l'année précédente sont incorporés dans les nouveaux stages ARTLABO.

Le programme des cours et des renseignements peuvent être obtenus en téléphonant au 63 94 60 49 ou au Syndicat d'Initiative ouvert de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Le mérite de ce bilan très positif n'en revient pas qu'au S.I. En effet, si nous devons à la Municipalité la propreté des rues et des places et la remise en valeur du patrimoine local, il faut également remercier tous ceux qui, par l'embellissement de leur maison ont contribué à la mise en valeur de l'environnement pour la plus grande satisfaction des visiteurs.

A vous tous, qui voulez que LAUZERTE sorte de sa léthargie, venez nous rejoindre au S.I.. Il y a encore beaucoup à faire. Cet élan, nous le donnerons ensemble et si vous le voulez, nous le réussirons ensemble.

Le bureau du S.I.

RAPPEL : Les réunions du Syndicat d'Initiative ont lieu tous les deuxièmes mardis du mois, à 21 heures.

U.S.L. RUGBY

Une "Ecole de Rugby" a été créée. Elle fonctionne le mercredi de 14h à 16h sous les conseils d'un éducateur.

Ce jeu peut se pratiquer dès l'âge de 7 ans.

Un goûter est servi après chaque entraînement.

Pour tous renseignements, contactez :

* Daniel RUAMPS : 63 95 71 47

* Roger FALIERE : 63 94 67 76



Dessin Nèan Stoddart

MUSIQUE D'ETE

La F.N.A.C.E.M. (Fédération Nationale des Associations Culturelles d'Expansion Musicale et Artistique), 2 rue Rossini, 75009 Paris, est une association loi 1901 à but non lucratif fondée en 1965 par Jacques et Hélène Serres (musicien et enseignante).

Agréée et conventionnée par les Ministères de la Culture, de l'Education Nationale et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. C'est une filiale de la Ligue de l'Enseignement et ses buts sont de susciter et encourager l'accession à la musique pour tous, dans l'idéal laïque.

A LAUZERTE, le premier séjour de vacances musicales FNACEM s'est installé au collège durant l'été 1978. Cet été 1990, la FNACEM avait 16 séjours musicaux et 12 stages qui accueillaient par tranches d'âges des enfants, des adolescents, des adultes et des familles, en France et à l'étranger.

A LAUZERTE, cette année ont eu lieu 2 séjours:

Premier séjour, du 6 au 23 juillet 1990:

- Directeur administratif: Jean Pierre ANGLADE.
- Directeur musical: Michel ROTTERDAM.
- Economat, gestion: Anne-Marie ANGLADE.

Deuxième séjour, du 1^{er} au 18 août 1990:

- Directeur administratif: Gilbert GACHET.
- Directrice musicale: Hélène PAUL.
- Economat, gestion: Jeanine GACHET.

Ces deux séjours ont été une réelle réussite, ont donné satisfaction à tous et ont apporté une animation joyeuse dans le village. Nous remercions bien vivement G. GACHET pour son témoignage.

Raymonde PUIG

DE PIERRES EN SOL

Il m'avait dit mon collègue: " Tu verras, LAUZERTE, c'est..."

Il m'avait dit mon collègue historien, avec ce petit rien d'accent toulousain qu'il n' a pas perdu: " Tu verras, toi l' artiste: les pierres... tu verras, toi le normand: le paysage, la campagne environnante... tu verras!!!"

Et j'ai vu.

Dans le lointain d'abord, entre les peupliers qui ondoient nonchalamment: deux petites tours qui dardent

leurs pointes vers le ciel, orgueilleuses ou protectrices, car à LAUZERTE, on veut, on vit le temps; "il n'y a pas le feu au lac, " n' est-ce-pas?

Et j'ai vu des pierres.

Dans la canicule d'août, j'ai cheminé tout au long de ces rues harassées de soleil, de la Barbacanne à la Gandillonne, de la Brèche à la Sénéchaussée, là où chaque pierre dévoile un peu de son histoire au voyageur un peu curieux. J'ai arrêté mon regard ébahi sur ces maisons aux architectures séculaires mais à l'esthétique intacte, j'ai déambulé dans ces ruelles qui collent au relief comme les habitants à leur terre, si riches d' Histoire, de Traditions et de Culture. Je me suis longuement arrêté sur la place des Cornières dont les lourdes arcades ponctuent autant l'espace que le temps. Nouvellement restaurée, je l'ai admirée comme on admire un pimpant maquillage qui ne cherche pas à masquer l'extraordinaire richesse des années passées. Je me suis désaltéré au café du Commerce aux faux airs de Pub anglais et qui fait sans le vouloir le trait d'union entre le passé et le futur.

Et surtout des pierres, des pierres blanches, éclatantes, éblouissantes sous le soleil, à vous faire exploser les yeux.

Et de la Barbacanne, un point de vue, un Espace...

Et des pierres, debout, sous les pieds, partout...

Et cette colonie musicale que j'ai dirigée...

Elle avait envahi le collège déserté par ses élèves en cette période de vacances. Sous l' oeil vigilant de Georgette: une première. Il y avait Julie, pas plus haute que son trombone à coulisse, et Romain à la flûte aigre comme une crécelle moyenâgeuse, "Turbo" Bertrand, domptant l' archet de son mini violon, et Nathalie, la chevronnée de la colo, presque Lauzertine, au saxophone déjà bien sûr, et Ranzi le violoniste qui, du haut de ses douze ans, s'émerveillait de votre pays. C'est quelque peu inquiets que nous l'avons vu repartir vers sa Jordanie natale.

Du confort douillet de la Maison de Retraite à l' âpre résonance de l' église St Bathiémy, leurs notes de musique se sont dispersées l'espace d'un concert, fugaces instants de plaisir partagés, chaque année reconduits grâce aux liens privilégiés noués depuis longtemps entre LAUZERTE et la FNACEM.

L'été est passé et les musiciens en herbe ont provisoirement rangé leurs instruments. Leurs notes de musique n' égrèneront plus pendant des mois " l'écume des jours " de LAUZERTE.

Vous n'avez rien à craindre, il vous reste les pierres et de toute manière ils reviendront et " s'ils se taisent, les pierres crieront ". (Luc 19).

Gilbert GACHET

Directeur de la colonie musicale FNACEM .

LAUZERTE. Août 1990

LAUZERTE : un des plus beaux villages de FRANCE !

Ils sont une centaine regroupés dans une association très sélective. Les critères sont très stricts : patrimoine protégé par un classement des Monuments Historiques, qualité architecturale et environnement.

Mais un beau château ne suffit pas, il faut également que le village soit vivant et se donne les moyens de se promouvoir, de vivre au futur tout en veillant jalousement et méticuleusement à la sauvegarde de son héritage.

L'association s'est donné pour objet, il y a une dizaine d'années:

- * de fonder pour tous ses membres un lieu d'échanges, d'expériences et de recherches communes en vue de mieux assurer la protection, l'aménagement, la mise en valeur et le développement économique et social des plus beaux villages français.

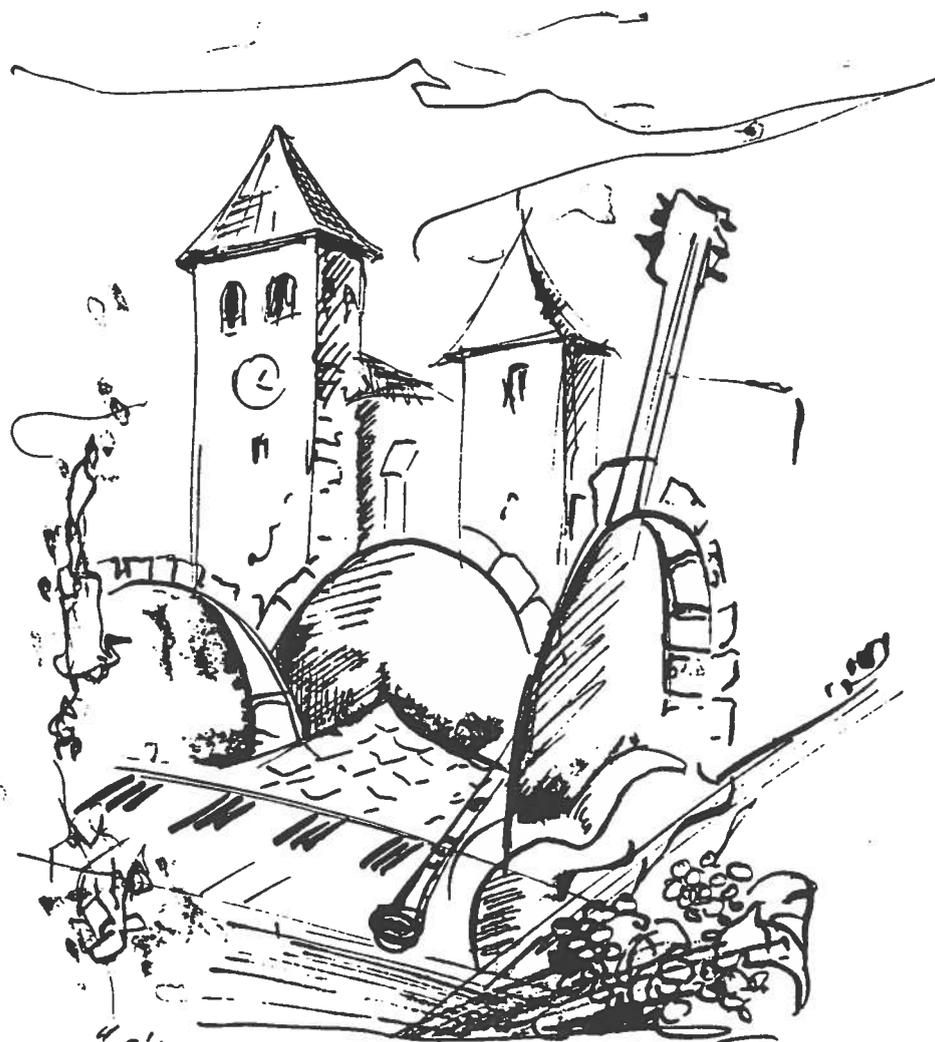
- * de mieux faire connaître à l'opinion française et internationale, grâce à des actions de promotion à caractère général ou culturel, l'une des plus importantes richesses touristiques et architecturales de la France.

- * de susciter de la part des Pouvoirs Publics, par tous les moyens appropriés, une meilleure prise de conscience de la situation des petites communes rurales qui, frappées par l'exode agricole et la dévitalisation, doivent continuer à préserver et entretenir un patrimoine d'intérêt national.

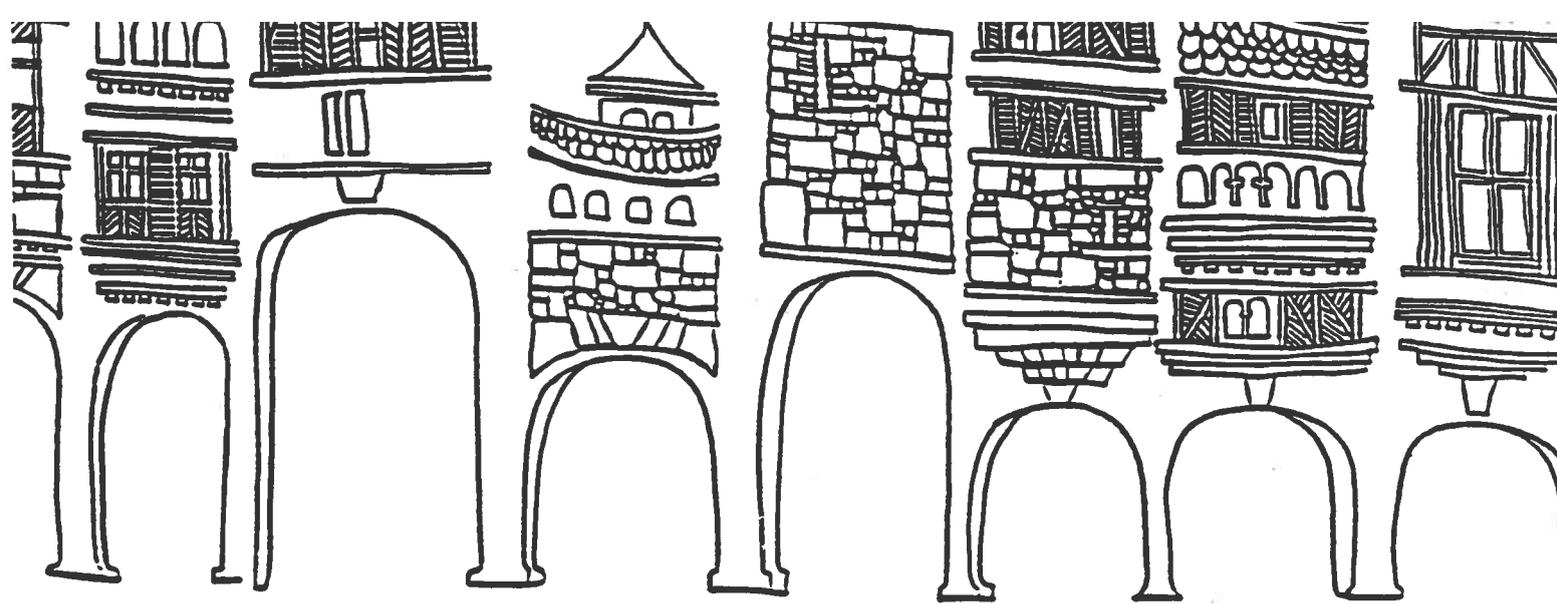
Notre ville de LAUZERTE a donc réussi, après de nombreuses démarches, établissement de dossiers et enquêtes, à entrer dans ce cercle prestigieux de l'Association des **Plus Beaux Villages de France**. C'est le seul village du département. Il rejoint ainsi CONQUES, CORDES, St CIRQ LA POPIE ou St BERTRAND de COMMINGES...

LAUZERTE va donc figurer dans un catalogue très raffiné en papier glacé et en couleur qui réunit plus de 2000 informations pratiques, culturelles, touristiques, accompagné, dans un élégant cartonnage, d'une carte de France situant les villages. Ce guide évitera de passer, par manque d'information, à quelques kilomètres d'un endroit charmant et permettra aux touristes une pause paisible, en visitant des lieux vivants.

La dernière Assemblée Générale de l'association s'est tenue à Yvoire, sur les bords du lac LEMAN, le 6 octobre dernier et LAUZERTE y était représentée.



"S'ils se taisent
les murs crient" Luc 19



EAU POTABLE ET SECHERESSE

L'été s'achève sans que nous ayons eu à subir de coupures de l'eau potable autres qu'accidentelles.

Pourtant le 12 août, beaucoup d'entre nous ont pensé, en voyant la rivière couler comme une rigole en amont de Vignals, que la situation était catastrophique. Mais grâce à la C.I.S.E. (M. GRIFFOUL et son équipe), aux Sapeurs-pompiers de LAUZERTE et à la compréhension de M. BERNINES de Bouloc le pire a pu être évité, et vos robinets ont continué de couler...

Cette situation dramatique avait poussé les autorités départementales à prendre un arrêté interdisant toute forme d'arrosage sur la commune. Cette mesure excessive a pu être modulée après une réunion tenue à la Mairie en présence de M. le Sous-Préfet, de M. le Maire, des représentants des Syndicats Agricoles, du Syndicat des Eaux et des agriculteurs concernés par l'interdiction.

L'avenir reste sombre... La gestion des ressources en eau sera un de nos soucis si l'hiver prochain n'est pas copieusement arrosé. Les différents partenaires devront y penser assez tôt, sans égoïsme.

Il y a **MILLE** familles environ qui sont desservies par la station de pompage de Vignals: le village de LAUZERTE, une partie de notre commune et celles de BOULOC et Ste JULIETTE.

La première tranche de travaux qui doivent permettre d'amener l'eau du puits profond de LACOUR de VISA jusqu'à LAUZERTE a commencé. Les canalisations viendront jusqu'à La Pistoule.

Nous espérons que la deuxième tranche, qui permettra de relier La Pistoule à BOULOC, pourra être entreprise, par anticipation, dès les premiers mois de 1991. Mais obtiendrons-nous les accords de financement assez tôt ?..

L'eau viendra du château d'eau de BOULOC à la station de Vignals par gravité. A ce moment-là nos problèmes seront pratiquement résolus. Mais nous avons eu à financer **CINQ CENT MILLIONS** de centimes de travaux, subventionnés à 72 %, si toutes les aides nous sont accordées, sans changement dans les barèmes.

Nous devons rester vigilants et actifs. Peut-être faudra-t-il envisager d'économiser l'eau potable.

Le Président du Syndicat des Eaux

**ADRESSEZ VOS ARTICLES, VOS SUGGESTIONS AYANT LE
15 DECEMBRE 1990, délai de rigueur, pour parution en janvier 1991
à J. COUDERC, Mairie de LAUZERTE.**